

	<p><b>LA COMMUNE DE BRECH'H</b></p> <p><b>7 355 habitants</b>  <b>Membre de la communauté de communes Auray Quiberon</b>  <b>Terre Atlantique</b></p> <p><b>85 agents permanents</b></p> <p><b>RECRUTE</b></p>
---	--

**Pour son pôle éducation,**

**Un(e) agent d'accueil et d'accompagnement périscolaire  
à temps non complet (32 heures ou 15 heures / semaine)  
Sous contrat à durée déterminée renouvelable  
A pourvoir au 01/09/2025**

**MISSIONS / ACTIVITES** : sous l'autorité de la responsable du pôle éducation, et en lien avec les autres membres de l'équipe :

- Sur les temps de pause méridienne : encadrements des enfants, des trajets et surveillance de la cour ;
- Sur les temps de garderie périscolaire : accueil et accompagnement des enfants dans le cadre d'activités pédagogiques ;
- Sur les temps d'accueil de loisirs : encadrement et animation d'activités éducatives et de jeux ;
- Assurer l'entretien des locaux et du matériel à destination des enfants ;
- Veiller au bien-être, à l'hygiène et à la sécurité des enfants ;
- Le cas échéant, renforts / remplacements au sein du pôle éducation (restaurant municipal, garderie, entretien, portage...)

**PROFIL RECHERCHE / QUALITES REQUISES** :

- BAFA demandé
- Expérience sur missions similaires appréciée
- Capacité d'adaptation et d'organisation, autonomie
- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe et des responsabilités
- Patience et qualité d'écoute
- Permis B indispensable

**CONDITIONS** :

- Horaires de travail sur 2 cycles proposés :
  - 1) Une base de 32H00 / semaine : travail les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur la période scolaire (garderie de 7H15 à 8H45 – temps de ménage de 11H15 à 11H45 – accompagnement sur le temps de pause méridienne de 11H45 à 13H35 – garderie de 16H30 à 18H45) + travail les mercredis et vacances scolaires en accueil de loisirs de 8H45 à 12H00 et de 12H45 à 17H30
  - 2) Une base de 15H00 / semaine : travail les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur la période scolaire (accompagnement sur le temps de pause méridienne de 12H00 à 13H35 – garderie de 16H30 à 18H45) + accueil de loisirs durant les vacances scolaires
- Conditions de rémunération : traitement de base SMIC (11,88 € brut / heure) + le cas échéant indemnités congés payés + le cas échéant 10 % indemnité de fin de contrat ;
- Prise de poste souhaitée : 1<sup>er</sup> septembre 2025 (rentrée scolaire).

**CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** :

- Renseignements complémentaires auprès du service ressources humaines : 02 97 57 79 90 ou [rh2@brech.fr](mailto:rh2@brech.fr) ;
- Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à Monsieur le Maire – Mairie – 9 rue Georges Cadoudal – 56400 BREC'H ;
- Date limite de candidature le 27/07/2025.